



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2026 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027 ET 2028 PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT DE TAXATION ET DE TARIFICATION 2026

AVIS PUBLIC est par la présente donné, qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de la Valcourt aura lieu à la salle du conseil, situé au 1155, rue St-Joseph à Valcourt le mercredi 17 décembre 2025, à 19h, afin d'examiner les sujets suivants :

- adoption du budget de la municipalité pour l'année 2026
- adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028
- avis de motion, présentation et dépôt du Règlement numéro 662 concernant l'imposition des taxes et compensations pour l'année 2026

Lors de cette séance extraordinaire, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget 2026, le programme triennal d'immobilisations 2026, 2027 et 2028 et le règlement de taxation et compensations de l'année 2026.

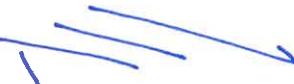
Le présent avis est donné conformément aux exigences de l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes.

DONNÉ À VALCOURT LE 4 DÉCEMBRE 2025

Me Julie Waite, greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE LA GREFFIÈRE

Je, soussignée, greffière de la Ville de Valcourt, certifie sur mon serment d'office que le présent avis public a été publié sur le site Internet de la Ville dès le 4 décembre 2025 et affiché au bureau du greffe, à l'Hôtel de Ville, le tout conformément à la Loi et le Règlement concernant les modalités de publication des avis publics de la Ville de Valcourt.


Me Julie Waite, greffière